

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 34 du 30 juillet 2015

**PARTIE PERMANENTE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 8

ARRÊTÉ N° 12274/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG
modifiant l'arrêté n° 3718/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 14 juin 2012 portant création du cercle de la base de défense de
Pau-Bayonne-Tarbes.

Du 8 juillet 2015

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation générale ».

ARRÊTÉ N° 12274/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG modifiant l'arrêté n° 3718/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 14 juin 2012 portant création du cercle de la base de défense de Pau-Bayonne-Tarbes.

Du 8 juillet 2015

NOR D E F E 1 5 5 1 1 4 4 A

Précédent Modificatif :

Arrêté n° 4197/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 8 juillet 2014 (BOC n° 41 du 21 août 2014, texte 13).

Texte modifié :

À compter du 1er octobre 2015 : Arrêté n° 3718/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 14 juin 2012 (BOC N° 34 du 10 août 2012, texte 23 ; BOEM 686.4.1.4) modifié.

Référence de publication : BOC n° 34 du 30 juillet 2015, texte 8.

L'arrêté n° 3718/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 14 juin 2012 est modifié comme suit :

Art. 1^{er}. Dans l'annexe.

Remplacer : «

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE PAU-BAYONNE-TARBES.
1er régiment parachutiste d'infanterie de marine.
5e régiment d'hélicoptères de combat.
École des troupes aéroportées.
35e régiment d'artillerie parachutiste.
1er régiment de hussards parachutistes.
École de l'aviation légère de l'armée de terre.
Base navale de l'Adour.
UG interarmées.

» ;

Par : «

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE PAU-BAYONNE-TARBES.
1er régiment parachutiste d'infanterie de marine.
5e régiment d'hélicoptères de combat.
École des troupes aéroportées.
35e régiment d'artillerie parachutiste.
1er régiment de hussards parachutistes.

École de l'aviation légère de l'armée de terre.

UG interarmées.

».

Art. 2. Le présent arrêté entrera en vigueur au 1^{er} octobre 2015 et sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE de ROUSSANE.